



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

+41 22 919 41 50  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
www.ipu.org

# Institutionnalisation des Objectifs de développement durable dans les travaux des parlements

## Contexte

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui comprend une série de 17 Objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles<sup>1</sup>. La finalité des ODD est d'éliminer la pauvreté, de mettre un terme aux inégalités, de promouvoir la paix et de lutter contre les effets des changements climatiques d'ici à 2030, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Pour réaliser pleinement les ODD, ceux-ci doivent être solidement ancrés dans les législations, les stratégies et les cadres nationaux. Les parlementaires ont un rôle clé à jouer à cet égard. Ils peuvent apporter des changements profonds sur la voie du développement durable, et ce : en traduisant les ODD en lois nationales exécutoires correspondant aux priorités de développement spécifiques à chaque pays, en suivant la mise en œuvre de ces lois, en adoptant les budgets nationaux, et en veillant à ce que le gouvernement rende des comptes à la population s'agissant des progrès réalisés au niveau national pour atteindre les ODD.

Le Programme 2030 reconnaît ouvertement le rôle important des parlements :

*Nous savons **le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux** du fait de leurs fonctions législatives et budgétaires et du contrôle qu'ils exercent sur l'application effective de nos engagements.*

*Programme de développement durable à l'horizon 2030  
New York, 25 septembre 2015*

L'UIP a mobilisé un soutien politique fort en faveur des ODD. En adoptant une série de déclarations et de résolutions, les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à prendre les mesures qui s'imposent pour garantir la réalisation de ces Objectifs dans leur pays. Ils ont également décidé de procéder à l'examen de leurs institutions et processus décisionnels pour s'assurer qu'ils sont adaptés et à même de contribuer à un engagement d'une telle ampleur.

L'UIP encourage l'action parlementaire dans le domaine des ODD à travers des activités aux niveaux mondial, régional et national. Au niveau mondial, l'UIP

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations, voir :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

encourage la participation parlementaire au Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable (HLPF) et à l'établissement d'examens nationaux volontaires. La Commission permanente des Affaires des Nations Unies organise régulièrement des débats sur les ODD aux Assemblées de l'UIP, dans lesquelles les parlementaires peuvent évaluer les progrès accomplis, échanger des expériences et élaborer des stratégies de suivi national. Au niveau régional, l'UIP organise chaque année des séminaires, qui visent à renforcer les connaissances et à faciliter la diffusion des bonnes pratiques. Il en ressort des feuilles de route et des documents finaux qui présentent les priorités stratégiques des parlements dans une région donnée. Au niveau national, l'UIP fournit un soutien au renforcement des capacités des parlements qui souhaitent accroître leur engagement en faveur des ODD. L'UIP a également collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour élaborer un outil d'auto-évaluation visant à aider les parlements à s'adapter pour jouer le rôle qui leur incombe en vue d'atteindre les ODD.

## L'enquête mondiale de l'UIP

L'UIP soutient l'engagement parlementaire en faveur des ODD depuis que les Objectifs ont été adoptés. En apportant ce soutien, l'UIP a observé que de nombreux parlements prenaient des mesures relatives aux ODD, notamment dans le cadre de dispositions institutionnelles, qui représentent souvent une première étape indispensable à un engagement parlementaire efficace. Afin d'aider l'UIP à documenter la manière dont les parlements organisent leurs travaux en matière d'ODD, une enquête mondiale a été élaborée en vue de dégager des tendances et de diffuser des bonnes pratiques.

### Méthodologie

- Le questionnaire de l'enquête a été diffusé le 15 juin 2018 aux parlements du monde entier.
- La première partie porte sur les activités parlementaires (séances d'information et de formation, activités liées au contrôle, telles qu'enquêtes et rapports, activités concernant le budget, participation à des processus dirigés par le gouvernement).
- La seconde partie examine les mécanismes parlementaires (création de nouveaux organes dédiés aux ODD, intégration des Objectifs dans les mécanismes parlementaires existants).

### Taux de réponse

Au total, 89 réponses ont été reçues. Le tableau ci-dessous présente le taux de réponse par groupe géopolitique de l'UIP<sup>2</sup>.

Groupe géopolitique	Nombre de réponses reçues	Nombre de Parlements membres de l'UIP dans le groupe	Pourcentage de parlements ayant répondu
<b>Groupe des Douze Plus</b>	35	47	74,5 %
<b>Groupe arabe</b>	8	21	38,1 %
<b>Groupe africain</b>	23	52	44,2 %
<b>GRULAC</b>	10	24	41,7 %
<b>Groupe Asie-Pacifique</b>	10	35	28,6 %
<b>Eurasie</b>	2	9	22,2 %

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur les groupes géopolitiques de l'UIP voir : <https://www.ipu.org/fr/about-us/members/groupe-geopolitiques>

## Analyse

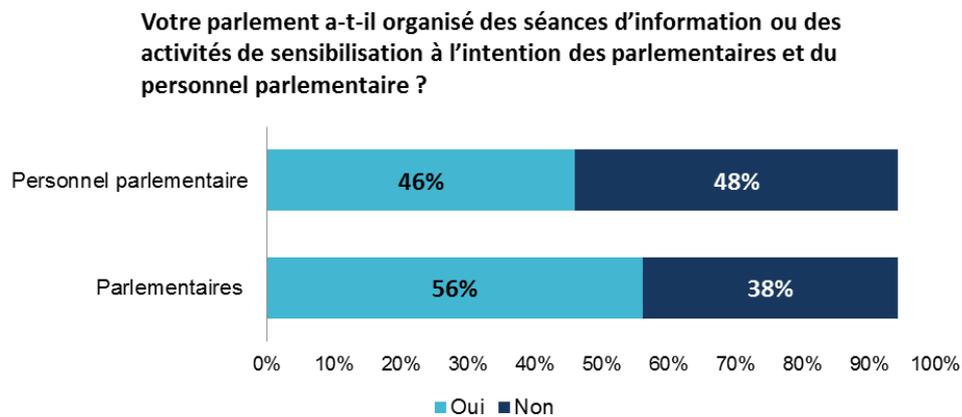
L'analyse de l'engagement parlementaire en faveur des ODD s'appuie sur des données tirées des réponses à l'enquête ainsi que sur des exemples de bonnes pratiques que l'UIP a observées dans le cadre de ses activités programmatiques. Lorsque les informations proviennent d'autres sources, cela est précisé.

Plusieurs réponses de pays sont citées dans l'analyse afin d'illustrer la manière dont les parlements s'engagent en faveur des ODD. Ces exemples sont insérés dans des encadrés gris tel que celui-ci.

## Première partie – Activités parlementaires sur les ODD

### Renforcement des capacités parlementaires et sensibilisation

La sensibilisation et l'accès aux informations sont au cœur de l'engagement parlementaire en faveur des ODD. L'enquête a tenté de déterminer comment les parlements avaient sensibilisé les parlementaires et le personnel parlementaire aux Objectifs et à leurs cibles, à travers des activités organisées de renforcement des capacités et la diffusion d'informations sur les Objectifs mêmes et les moyens de les atteindre.



Dans les réponses à l'enquête mondiale, 56 pour cent des sondés ont indiqué que leur parlement avait organisé des séances d'information ou des activités de sensibilisation sur les ODD à l'intention des parlementaires. Les séminaires et les ateliers étaient les exemples les plus fréquemment cités. Les sondés ayant organisé des séances ou des activités à l'intention du personnel parlementaire étaient moins nombreux (46 %). Afin de fournir en temps voulu un soutien efficace et utile aux travaux du parlement, des efforts doivent être déployés pour renforcer en permanence les connaissances sur les ODD, en particulier parmi les membres des commissions et le personnel de recherche.

En **Suède**, un séminaire a été organisé au Riksdag, dans le but de faire mieux connaître le Programme 2030 à la fois aux politiques et au personnel. C'est une façon simple mais efficace d'informer simultanément le personnel parlementaire et les parlementaires sur les ODD.

Source : réponse du Parlement de la Suède à l'enquête mondiale de l'UIP.

En **Serbie**, la Commission des affaires étrangères a organisé une audition publique sur la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 pour sensibiliser les parlementaires sur l'importance des ODD. Les différentes commissions parlementaires ont également tenu une série de réunions essentiellement axées sur les ODD, notamment sur la définition de nouvelles obligations et de mesures de contrôle. À l'avenir, le Parlement lancera des campagnes d'information sur les ODD dans les médias, ainsi qu'une campagne lors de laquelle des parlementaires s'adresseront aux jeunes à ce sujet.

Source : Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, séance du mardi 27 mars 2018.

## Contrôle parlementaire et obligation redditionnelle du gouvernement en matière d'ODD

La transparence et la reddition de comptes sont des caractéristiques essentielles d'un gouvernement démocratique efficace. L'une des fonctions clés exercées par le parlement est la fonction de contrôle : elle permet de tenir le gouvernement responsable de ses actions et favorise le bon fonctionnement d'un système démocratique. Les principales façons d'exercer le contrôle parlementaire sont les suivantes : veiller à ce que les politiques annoncées par le gouvernement soient autorisées et exécutées ; tenir le gouvernement responsable de l'utilisation qu'il fait des fonds publics ; détecter et empêcher les abus de pouvoir par le gouvernement ; améliorer la transparence, et par là même renforcer la confiance de la population dans le gouvernement.

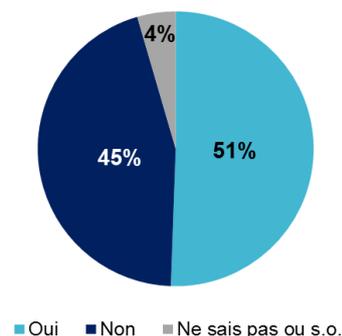
### *Présentation des progrès réalisés en matière d'ODD*

Pour comprendre comment les gouvernements demeurent responsables à l'égard des parlements au sujet de la réalisation des ODD, il a été demandé aux parlements si leur gouvernement avait soumis des déclarations ministérielles ou des rapports sur les ODD.

### *Rapports gouvernementaux*

À peine plus de la moitié – 51 pour cent – des sondés ont fait savoir que leur gouvernement avait soumis des rapports sur les ODD au parlement. La thématique de ces rapports était variable. Alors que dans certains pays, le gouvernement avait fait rapport sur le cadre général des ODD, dans d'autres, les rapports étaient axés sur des Objectifs bien précis, comme la santé ou l'éducation.

Le gouvernement de votre pays a-t-il soumis des rapports à votre parlement sur la mise en œuvre des ODD ?



Aux **Émirats arabes unis**, le Gouvernement communique régulièrement des informations et des données sur les ODD, dans le cadre des débats en plénière, des questions parlementaires et des projets de lois soumis au Parlement. Le Gouvernement soumet des rapports qui présentent les progrès réalisés par chaque ministère au sujet de la mise en œuvre du programme national des Émirats arabes unis à l'horizon 2021, qui comprend différentes options pour atteindre les ODD. Il existe également un site web (<http://uaesdgs.ae/en>) qui fournit des informations sur les efforts déployés par le Gouvernement pour atteindre les ODD.

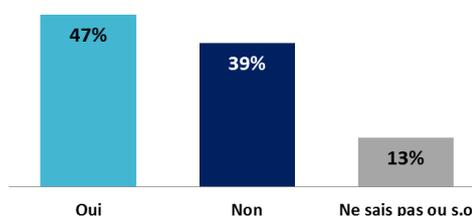
En 2017 et 2018, le Gouvernement des **Pays-Bas** a soumis un rapport au Parlement sur les ODD. Le Gouvernement a également fait rapport sur sa participation aux réunions de l'ONU sur les ODD (par exemple, au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, en juillet 2017). Il est également question des ODD dans les rapports budgétaires annuels et dans les débats avec le Ministère des affaires étrangères.

Sources : réponses du Parlement des Émirats arabes unis et du Parlement des Pays-Bas à l'enquête mondiale de l'UIP.

### Déclarations ministérielles

Des déclarations ministérielles sont généralement transmises au parlement en cas d'événement important ou suite à l'introduction de politiques ou de mesures gouvernementales spécifiques. Près de la moitié des sondés (47 %) ont entendu des déclarations ministérielles sur les ODD, contrairement à 39 pour cent d'entre eux.

Le gouvernement de votre pays a-t-il fait des déclarations ministérielles à votre parlement sur les ODD ?



Aux **Émirats arabes unis**, plusieurs ministères ont fait des déclarations sur les progrès accomplis pour réaliser les ODD, notamment le Ministère de l'éducation, le Ministère de la santé et de la prévention, le Ministère du changement climatique et de l'environnement, et le Ministère du développement communautaire. Lors de la première séance du Parlement qui suit les élections, le Président s'adresse au Conseil national fédéral dans une déclaration où il expose la vision et le programme du Gouvernement en général, dont des informations sur les ODD.

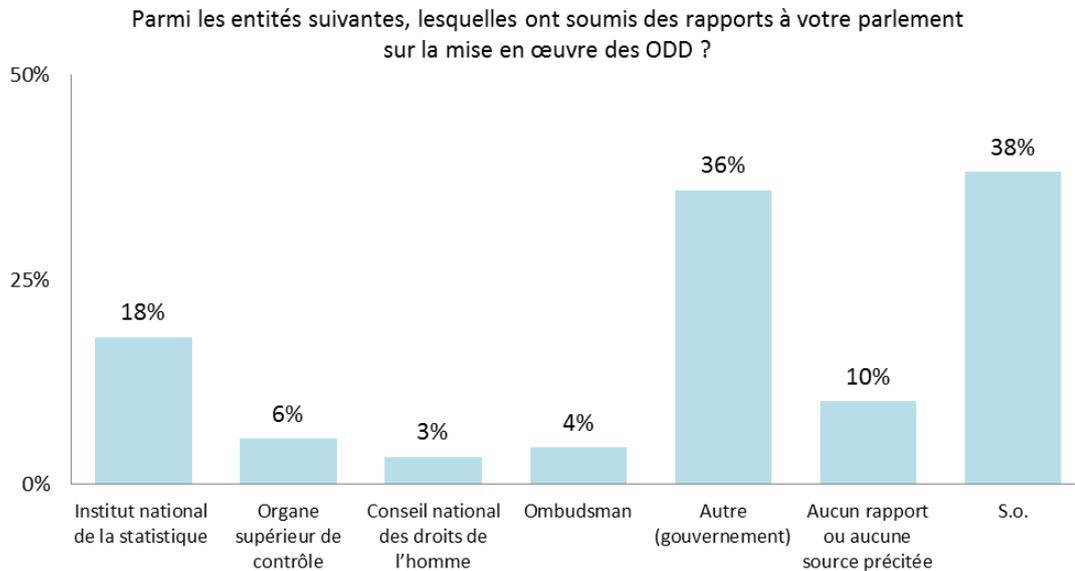
En **Australie**, le Gouvernement a fait des déclarations ministérielles au Parlement sur des questions relatives aux ODD, comme la sécurité et la stabilité économiques, l'assistance régionale, et les investissements nationaux et internationaux.

Sources : réponses du Parlement des Émirats arabes unis et du Parlement de l'Australie à l'enquête mondiale de l'UIP.

### Rapports d'autres organes

L'enquête mondiale de l'UIP visait à déterminer quelles sont les sources – en plus des gouvernements – à partir desquelles les parlements obtiennent des informations sur les ODD. Les résultats ont montré que les parlements recherchent et obtiennent des informations dans une multitude de sources, en particulier les institutions officielles, telles que les instituts nationaux de la statistique, les organes supérieurs de contrôle, et les conseils nationaux des

droits de l'homme. Les réponses ont également confirmé que les organisations gouvernementales et les ministères demeuraient la principale source d'informations des parlements sur les ODD.



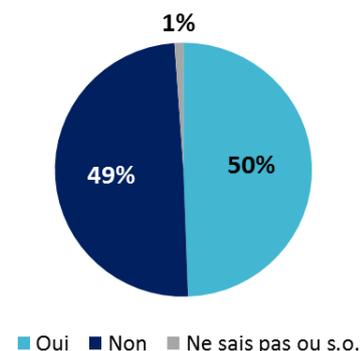
## Débats et questions parlementaires

Les parlements du monde entier exercent leur fonction de contrôle de différentes façons. Afin de comprendre comment ils s'en acquittent, il a été demandé si des débats ou des séances de questions parlementaires sur les ODD avaient été organisés.

### Débats parlementaires

Les débats parlementaires sont l'occasion, pour les parlementaires, d'exprimer leur opinion sur certains sujets et de soulever les préoccupations de leur parti ou de leurs électeurs. Ils ont souvent lieu lorsque de nouvelles lois sont proposées. Les débats aident les parlementaires à prendre des décisions éclairées sur un sujet. Les réponses étaient uniformément réparties entre les parlements qui avaient tenu des débats en plénière et ceux qui n'en avaient pas tenu (respectivement 50 % et 49 %). Un faible nombre de sondés a indiqué que de tels débats ont généralement lieu lorsque des lois relatives aux ODD et à leur mise en œuvre sont élaborées.

Votre parlement a-t-il tenu des débats en plénière sur les ODD ?



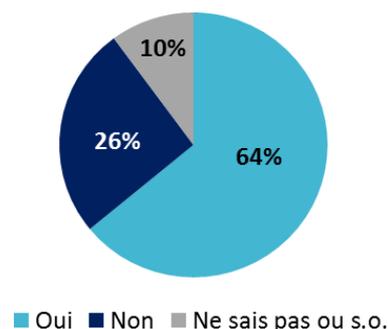
Le Parlement des **Fidji** a nommé des parlementaires "spécialistes des ODD" : ils sont chargés de soulever des questions et d'encourager les débats sur les liens entre les ODD et les programmes gouvernementaux.

Source : réponse du Parlement des Fidji à l'enquête mondiale de l'UIP.

### Questions parlementaires

Les séances de questions sont l'occasion, pour les parlementaires, de demander des informations au gouvernement sur ses activités et politiques. Elles constituent un aspect important de l'obligation redditionnelle du gouvernement. Lorsqu'on compare les débats parlementaires et les questions parlementaires, ces dernières représentent une activité plus courante dans le cadre de la fonction de contrôle des parlements. La majorité des sondés (64 %) ont indiqué que "Oui", des questions parlementaires avaient été posées sur les ODD, contre à peine plus d'un quart (26 %) ayant répondu "Non". Dix pour cent ne savaient pas ou n'ont délibérément pas répondu.

Des questions sur les ODD ont-elles été posées au sein de votre parlement ?



La fréquence et la quantité des questions parlementaires étaient variables. Un sondé a indiqué que 96 questions parlementaires (écrites et orales) sur les ODD avaient été posées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 30 juin 2018. À l'autre extrémité de l'échelle, un autre a déclaré que seule une question avait été soulevée sur ce thème en 2016 et une en 2017 (toutes deux à l'oral). Globalement, il apparaît que des questions sur les ODD sont régulièrement posées.

### Activités des commissions

#### Enquêtes

Les commissions (appelées "commissions d'enquête" dans certains parlements) peuvent conduire des enquêtes dans leur domaine de travail. Ces enquêtes peuvent donner lieu à un rapport adressé au parlement. Au cours d'une enquête, les commissions cherchent à connaître les positions de différentes parties prenantes en vue d'obtenir des informations détaillées sur un sujet.

Soixante pour cent des sondés ont indiqué que des commissions parlementaires dans leur pays s'étaient penchées sur les ODD, et ce sous différentes formes. La plupart avait consisté en des "auditions avec des ministères" (28 %) ou en des "auditions publiques en présence d'experts et d'autres intervenants" (27 %). Des commissions ont réalisé des études sur demande dans seulement cinq parlements.

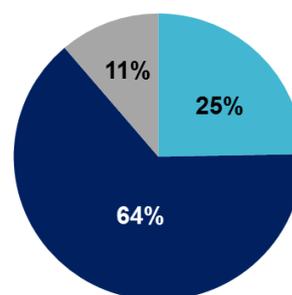
Le règlement du Parlement des **Fidji** impose aux commissions parlementaires conduisant des enquêtes d'examiner comment les ODD ont été pris en compte, en mettant l'accent sur les considérations liées au genre. La présentation des progrès réalisés en matière d'ODD incombe donc aux commissions parlementaires. Des enquêtes sont conduites dans le cadre d'auditions publiques en présence d'experts et d'autres intervenants. En règle générale, les commissions tiennent des auditions publiques et sollicitent des contributions extérieures sous forme d'observations écrites dans le cadre de l'enquête. Ces contributions sont ensuite intégrées dans les rapports des commissions au Parlement.

Source : réponse du Parlement des Fidji à l'enquête mondiale de l'UIP.

## Rapports

Les commissions peuvent publier des rapports portant sur leur domaine d'étude. Seuls 25 pour cent des sondés ont répondu que leurs commissions parlementaires avaient publié des rapports sur les ODD. La majorité (65 %) a répondu qu'aucun rapport de ce type n'avait été publié, indiquant pour certains que cela était en projet à court terme. Les exemples de l'Indonésie et des Émirats arabes unis présentés ci-dessous montrent les différences entre les processus parlementaires à travers le monde.

Des commissions parlementaires ont-elles publié des rapports sur les ODD ?



■ Oui ■ Non ■ Ne sais pas ou s.o.

En **Indonésie**, des rapports sont publiés chaque année sur les actions menées et les recommandations formulées concernant la réalisation des ODD. Aux **Émirats arabes unis**, plusieurs commissions parlementaires diffusent des informations et des données sur les ODD dans leurs rapports, dans le cadre des débats en plénière et dans les projets de lois soumis au Parlement.

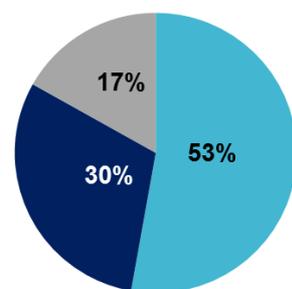
Sources : réponses du Parlement de l'Indonésie et du Parlement des Émirats arabes unis à l'enquête mondiale de l'UIP.

## Intégration des ODD au budget

Les parlements adoptent les budgets nationaux et contrôlent l'utilisation qui est faite des fonds publics. Ce rôle essentiel permet d'influer sur les dépenses du gouvernement. La mise en oeuvre du Programme 2030 exigera des investissements de différentes natures – publics et privés, nationaux et mondiaux – en termes de capitaux et de capacités. Les parlements devront affecter des ressources financières pour aider leur pays à atteindre les ODD.

L'ONU estime le déficit de financement pour atteindre les ODD à 2 500 milliards de dollars par an dans les seuls pays en développement (CNUCED, 2014). Pour

Votre parlement a-t-il pris des mesures pour que le budget national tienne compte des ODD ?



■ Oui ■ Non ■ Ne sais pas ou s.o.

faciliter la réalisation des ODD, il convient d'y allouer un financement adéquat. Au niveau des pays, cette allocation fait partie du budget national généralement proposé par le gouvernement et approuvé par le parlement. Il est important que les ODD figurent au budget. Plus de la moitié des parlements interrogés (53 %) ont indiqué qu'ils avaient pris des mesures pour s'assurer que les ODD étaient pris en compte dans le budget national. Dix-sept pour cent ne savaient pas, et 30 pour cent ont indiqué que leur parlement n'avait pas pris de telles mesures.

La façon dont les pays intègrent les ODD dans leurs budgets varie. Alors que certains ont alloué des fonds à de grands domaines ayant trait aux ODD, tels que la santé et l'éducation, d'autres ont présenté des enveloppes budgétaires spécifiquement dédiées à la réalisation des ODD.

Le Ministère de l'intérieur du **Suriname** a établi et présenté un budget spécial au Parlement, qui l'a approuvé, visant spécifiquement à faciliter et à promouvoir la réalisation des ODD. De même, la Chambre des représentants de l'**Indonésie** a indiqué veiller à ce que les ODD soient pris en compte dans le budget national au cours des réunions sur le budget avec le Ministère des finances et le Ministère de la planification du développement national.

Le Parlement des **Seychelles** organise chaque année un examen du budget à venir. Cet examen est réalisé via la commission des finances et des fonds publics et dans le cadre d'un débat parlementaire. Lors de réunions sur les ODD tenues récemment, des instances gouvernementales ont été priées d'inclure les Objectifs dans leur plan stratégique/plan d'action. Cela permettra aux parlementaires de savoir si leurs demandes en matière de budget prennent véritablement en compte les ODD.

*Sources : réponses du Parlement du Suriname, du Parlement de l'Indonésie et du Parlement des Seychelles à l'enquête mondiale de l'UIP.*

## Deuxième partie – Organes parlementaires dédiés aux ODD

Il ressort des activités menées par l'UIP et des réponses à l'enquête que les parlements procèdent de l'une des trois façons suivantes pour conduire leurs travaux sur les ODD :

1. établissement d'un nouvel organe parlementaire chargé des ODD ;
2. attribution de la question des ODD à un organe existant, tel que le système des commissions ;
3. au vu de la multiplicité des organes œuvrant dans le domaine des ODD, création d'un mécanisme chargé de coordonner l'ensemble des travaux.

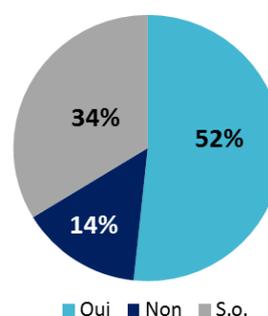
### Mécanismes parlementaires chargés des ODD

Il a été demandé comment les parlements organisent leurs travaux sur les ODD – c'est-à-dire si de nouveaux mécanismes parlementaires ont été établis et si les Objectifs ont été intégrés dans les travaux des commissions parlementaires existantes. Au vu de la complexité des ODD, l'enquête a également cherché à examiner les mécanismes en place pour coordonner les travaux parlementaires en la matière.

#### 1. Nouveaux mécanismes établis pour traiter les ODD

Cinquante-deux pour cent des parlements interrogés ont déclaré qu'au moins un mécanisme parlementaire chargé des ODD avait été établi. Les exemples cités faisaient état de réseaux parlementaires, d'un système de centres de liaison, et de commissions et sous-commissions permanentes. La majorité des mécanismes ont été qualifiés de formels et de permanents. Quinze pour cent des sondés ont indiqué qu'aucun mécanisme de ce type n'avait été établi.

Des mécanismes parlementaires sont-ils spécifiquement chargés des ODD ?



En octobre 2017, le Parlement des **Émirats arabes unis** a établi un système de centres de liaison pour les ODD. Au **Mexique**, un organe parlementaire sur les ODD – le groupe de travail sur le suivi législatif des Objectifs de développement durable – a été établi en octobre 2015, un mois après l'adoption du Programme 2030. Le groupe de travail est un organe ad hoc formel qui relève de la Chambre haute du Parlement. Son mandat est d'assurer un suivi efficace de la mise en œuvre du Programme du développement durable à l'horizon 2030.

En **Allemagne**, l'établissement du conseil consultatif parlementaire sur le développement durable a sensibilisé les parlementaires à la notion de durabilité. Le principe directeur des politiques tournées vers la durabilité est de faire en sorte que les modes de vie actuels ne détériorent pas ceux de demain ; en cela, il responsabilise les générations actuelles et futures. Le conseil consultatif fait office d'organe de surveillance chargé de donner l'alerte dès qu'une initiative perd l'esprit de la stratégie nationale de développement durable. Des auditions et des exposés de position donnent lieu à des débats, attribuant ainsi au conseil consultatif un rôle actif important au sein du Parlement.

Sources : réponses du Parlement des Émirats arabes unis, du Parlement du Mexique et du Parlement de l'Allemagne à l'enquête mondiale de l'UIP.

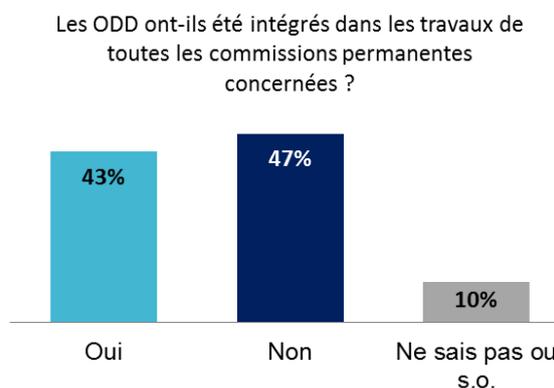
L'Assemblée nationale de **Serbie** a créé plusieurs mécanismes de contrôle de la mise en œuvre des ODD, notamment un groupe de discussion en 2017. De large composition, ce groupe compte parmi ses membres des parlementaires de la majorité et de l'opposition, ainsi que des vice-présidents du Parlement et des présidents des commissions les plus pertinentes.

Source : Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, séance du mardi 27 mars 2018.

## 2. Intégration des ODD dans les travaux des commissions parlementaires existantes

Les commissions parlementaires jouent un rôle important dans les travaux des parlements. Elles exercent généralement les fonctions suivantes : examiner les projets de loi portés à leur connaissance, proposer des amendements aux lois, veiller à l'harmonisation entre les lois nationales, les normes internationales et les intérêts de la population, réaliser des enquêtes, et examiner les activités du gouvernement. Les commissions peuvent être temporaires (commissions ad hoc) ou permanentes (commissions permanentes). Elles sont généralement mieux placées que le parlement pour examiner de manière approfondie l'engagement en faveur des ODD dans le domaine dont elles ont la responsabilité.

Les réponses à l'enquête mondiale indiquent que le pourcentage de parlements qui avaient intégré les ODD dans les travaux de toutes les commissions parlementaires concernées (43 %) était très proche de celui des parlements qui ne l'avaient pas fait (47 %). Moins d'un tiers des parlements ont indiqué avoir établi un nouveau mécanisme parlementaire et intégré les ODD dans les travaux des commissions existantes – une approche n'exclut pas l'autre.



En novembre 2016, le Parlement de **Sri Lanka** a établi une commission parlementaire restreinte sur le Programme 2030. La commission est chargée de coordonner les activités parlementaires avec les ministères responsables des activités liées aux ODD, de formuler des recommandations sur l'intégration des ODD dans le budget national et de vérifier la disponibilité de données de référence pour les indicateurs relatifs aux ODD.

Source : Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, séance du mardi 9 avril 2019.

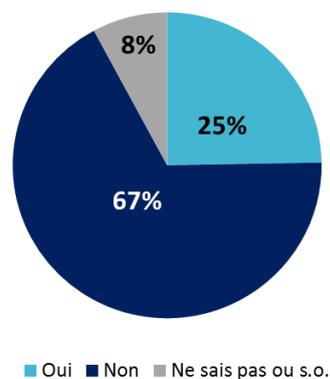
Le **Canada** ne possède pas de commission parlementaire unique chargée de superviser la mise en œuvre des ODD, ni plusieurs commissions pour superviser la mise en œuvre d'ODD spécifiques. À la place, les ODD sont traités par des commissions parlementaires en fonction de leur thématique et de leur portée.

Source : réponse du Parlement du Canada à l'enquête mondiale de l'UIP.

### 3. Organe de coordination

Les ODD constituent un cadre global et complexe, et de nombreux parlements ont indiqué que les activités qu'ils mènent en vue de leur réalisation pouvaient prendre différentes formes. Il est donc particulièrement important que les efforts déployés au parlement soient coordonnés afin que la mise en œuvre du Programme 2030 soit véritablement efficace. Pour savoir comment les parlements coordonnent leurs travaux sur les ODD, il a été demandé si une structure parlementaire spécifique en était chargée. Un quart des parlements interrogés (25 %) avaient attribué cette mission à un organe ou une structure parlementaire spécifique – généralement une commission ou un comité du développement durable. La majorité des sondés n'ont pas dédié d'organe parlementaire à la coordination des travaux sur les ODD.

Un organe ou une structure parlementaire a-t-il/elle été chargé(e) de coordonner les travaux menés dans le domaine des ODD ?



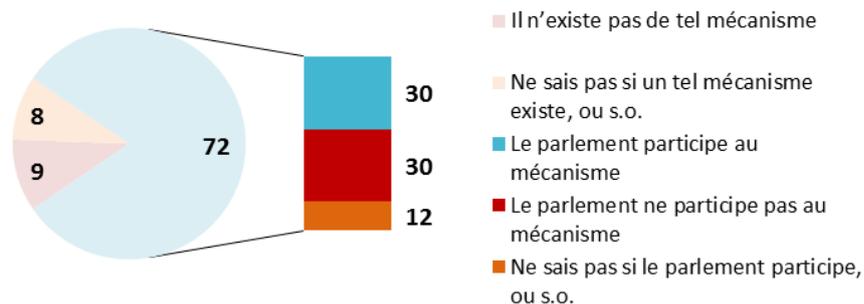
## Troisième partie – Participation du parlement à des processus dirigés par le gouvernement au niveau national

### Participation du parlement au mécanisme national chargé de coordination des ODD

Les gouvernements et les parlements possèdent différents organes et institutions en charge d'un large éventail de domaines. Un organe national chargé de coordonner ces différents mécanismes est donc indispensable pour garantir l'efficacité de l'engagement en faveur des ODD. Un manque de coordination peut déboucher sur des lois et des règlements contradictoires, qui entraîneront une incohérence des politiques.

La majorité des parlements interrogés (72 parlements, soit 81 % au total) ont indiqué posséder un mécanisme national de coordination des ODD. Sur ces 72 parlements, 30 (42 %) ont indiqué qu'ils participaient aux travaux du mécanisme national de coordination, et le même nombre a indiqué qu'il n'y participait pas.

#### Votre parlement participe-t-il au mécanisme national de coordination des ODD (en nombres) ?



À **Sri Lanka**, un conseil national du développement durable a été créé en tant qu'organe national de coordination des ODD, chargé de superviser la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales pour le développement durable. Toutes les institutions gouvernementales sont tenues d'aligner leurs stratégies et plans sur la stratégie nationale.

Source : Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP, séance du mardi 9 avril 2019.

### Examens nationaux volontaires

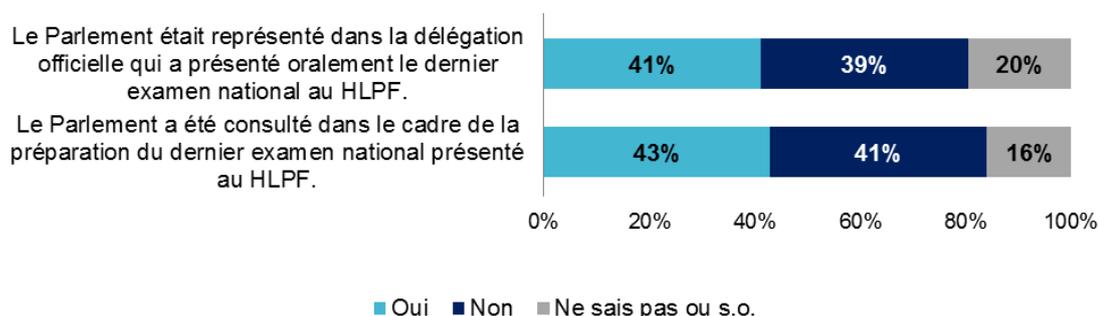
Le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable a lieu chaque année, en tant que principale plate-forme d'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des ODD, sur la base d'examens nationaux volontaires soumis par les gouvernements.

L'objectif des examens nationaux volontaires est d'évaluer les progrès accomplis pour réaliser les ODD au niveau national. Ces examens doivent être effectués à titre volontaire, être dirigés

par l'État et contenir des contributions de différentes parties prenantes. Le processus d'examen incite le gouvernement à évaluer son niveau d'engagement en faveur des ODD. Il lui indique, ainsi qu'à diverses parties prenantes, les domaines où des progrès ont été réalisés et ceux où davantage d'efforts doivent être déployés. Cet outil permet de tenir le gouvernement responsable de la présence ou de l'absence de progrès. En outre, les examens sont présentés publiquement au Forum, ce qui oblige les gouvernements du monde entier à rendre compte à un public international. Bien que les examens nationaux volontaires soient généralement conduits par le gouvernement, le parlement devrait être associé au processus pour donner une vision équilibrée des progrès réalisés au niveau national et assurer un suivi.

Au total, 56 sondés ont indiqué que leur gouvernement avait présenté un examen national volontaire au Forum politique de haut niveau. Sur ces 56 gouvernements, 43 pour cent avaient consulté le parlement pour établir l'examen, mais un pourcentage quasiment identique (41 %) ne l'avait pas consulté. Seize pour cent des sondés ne savaient pas si le parlement avait été consulté ou n'ont pas répondu. Ces résultats indiquent que la participation parlementaire à l'élaboration des examens nationaux volontaires pourrait être plus élevée.

Chaque pays peut envoyer une délégation au Forum politique de haut niveau. L'UIP encourage l'intégration de parlementaires dans les délégations nationales à cette réunion mondiale d'importance. Sur l'ensemble des pays qui ont soumis un examen national volontaire, 41 pour cent associaient des parlementaires à leur délégation nationale au Forum, contre 39 pour cent. Vingt pour cent des sondés ne savaient pas si leur délégation nationale avait intégré des parlementaires ou n'ont pas répondu.



Le Gouvernement de la **Serbie** présentera son examen national volontaire au Forum politique de haut niveau en 2019. Dans le cadre de son élaboration, le Parlement a organisé une audition publique le 11 juin 2019, à laquelle des parlementaires et des représentants de la société civile et du secteur privé ont participé. Au cours de l'audition, les participants ont été informés des progrès accomplis dans la réalisation des 17 ODD, avec un accent particulier sur les six Objectifs choisis par le Gouvernement comme thèmes d'action prioritaires. Le Gouvernement a également informé le Parlement qu'il accorderait une attention particulière à la place des jeunes et des gouvernements locaux dans la réalisation des ODD.

Source : site web du Parlement de la Serbie ([http://www.parlament.gov.rs/Public\\_Hearing\\_on\\_First\\_Voluntary\\_National\\_Review\\_on\\_Implementation\\_of\\_Sustainable\\_Development\\_Goals.36670.537.html](http://www.parlament.gov.rs/Public_Hearing_on_First_Voluntary_National_Review_on_Implementation_of_Sustainable_Development_Goals.36670.537.html)).

## Annexe 1 – Outils d’auto-évaluation sur les ODD

En 2016, l’UIP et le PNUD ont lancé un outil d’auto-évaluation conçu pour aider les parlements à respecter leur engagement en faveur des ODD et à les atteindre au niveau national. L’outil permet aux parlements d’identifier les bonnes pratiques, les lacunes, les possibilités et les enseignements tirés pour institutionnaliser efficacement les ODD et intégrer les Objectifs dans le processus législatif. De nature non prescriptive, il aide les parlements à poser les bonnes questions pour comprendre comment ils interagissent avec les ODD. La finalité de l’outil est d’aider les parlements à accélérer les progrès vers la mise en œuvre du Programme 2030.

L’UIP se devait de créer un outil pertinent pour tous les parlements, indépendamment de leur système politique et de leur stade de développement. Elle l’a donc élaboré afin qu’il soit adapté à un cadre mondial et utile aux parlements du monde entier.

Le processus d’auto-évaluation aide les parlements à évaluer leur engagement en faveur des ODD et à identifier d’autres stratégies, mécanismes et partenariats pour les atteindre plus efficacement. Après avoir mené à bien l’auto-évaluation, les parlements peuvent renforcer les activités qu’ils mènent en faveur des ODD en fixant des priorités d’action et en engageant un processus d’analyse comparative interne.

L’outil permet aux parlements de tirer des enseignements de leurs propres expériences et de définir comment les structures existantes peuvent être utilisées plus efficacement pour atteindre les ODD. L’outil peut être source de transformations, en dotant les parlements de moyens pour identifier les pratiques à introduire ou à modifier en vue de mettre en œuvre le Programme 2030 de manière efficace.

Les parlements de plusieurs pays ont participé à des ateliers sur l’outil d’auto-évaluation, organisé à leur demande par l’UIP et le PNUD. Les expériences de plusieurs pays sont présentées ci-dessous et assorties d’exemples pour illustrer la manière dont ils s’engagent en faveur des ODD. Ces informations sont tirées de diverses sources et ne sont pas exhaustives.

### **Fidji**

Les Fidji ont tenu le premier atelier d’auto-évaluation UIP-PNUD en octobre 2017. Cet atelier a permis de dégager les points forts et les points faibles du Parlement des Fidji en matière de participation à la réalisation des ODD.

L’atelier a donné lieu aux recommandations suivantes : améliorer les connaissances des parlementaires et du personnel parlementaire sur les ODD, adapter les ODD du niveau mondial au niveau local au moyen d’un plan d’action national, intégrer les ODD dans les mécanismes parlementaires, à travers une commission ou un groupe de travail, et mener des activités de communication sur les ODD auprès de la population pour les faire mieux connaître au niveau local.

### **Serbie**

En novembre 2017, l’Assemblée nationale de Serbie a entrepris un processus d’auto-évaluation facilité par l’UIP et le PNUD. Le groupe de discussion parlementaire serbe sur les ODD était chargé de répondre aux questions de l’outil. Les réponses ont ensuite été examinées dans un débat ouvert et utilisées pour formuler un plan d’action.

## **Mali**

En janvier 2018, un processus d'auto-évaluation a été mené au Mali, axé sur les possibilités et les défis liés à la réalisation des ODD dans le contexte national. Des priorités nationales à court et moyen terme ont été recensées. L'atelier a donné lieu à de nouvelles idées en matière d'engagement en faveur des ODD. Les participants ont formulé des recommandations notamment : affecter un budget à la mise en œuvre des ODD, nommer un interlocuteur privilégié chargé des ODD, et mener des activités de renforcement des capacités à l'intention des membres du personnel concernés.

## **Géorgie**

En juin 2018, le Parlement de la Géorgie a conduit un processus d'auto-évaluation qui a abouti à l'adoption d'un plan d'action axé sur différents points, notamment : assurer une coordination et une mise en œuvre efficaces des ODD en désignant, dans chaque commission parlementaire, un parlementaire et un membre du personnel parlementaire chargés de toutes les données sur les ODD, et intégrer les ODD dans les activités des commissions parlementaires.

## **Sri Lanka**

À Sri Lanka, plusieurs initiatives ont été prises pour mettre en œuvre le Programme 2030. Le Parlement a joué un rôle central dans la mise en œuvre de ces changements. En octobre 2018, la commission parlementaire restreinte a conduit un processus d'auto-évaluation, qui a permis de définir des stratégies pour renforcer l'engagement en faveur des ODD à l'avenir via la commission sur les ODD et l'ensemble du Parlement.

## **Tchad**

En décembre 2018, le Parlement du Tchad a mené un processus d'auto-évaluation, à l'issue duquel les parlementaires ont élaboré un plan d'action pour intégrer les ODD au niveau national. Des recommandations et des priorités à court et long terme y étaient recensées. En amont de l'atelier, le Parlement du Tchad avait mis en place une commission spéciale sur les ODD. L'une des recommandations qui est ressortie était de lui accorder le statut de commission "permanente". Parmi les autres recommandations figuraient : affecter un budget à la commission sur les ODD pour la mise en œuvre du plan d'action, présenter les projets et les propositions de loi à la commission sur les ODD pour examen, et organiser une séance d'échange d'informations entre le Gouvernement et le Parlement avant chaque session budgétaire.

## Annexe 2

Le tableau ci-dessous présente le taux de réponse à la question 2A de l'enquête mondiale : "Des mécanismes parlementaires sont-ils spécifiquement chargés des ODD" ?

Pays	Organe parlementaire (commission, sous-commission)	Groupe ou réseau informel (réseau parlementaire, forum, groupe de travail)	Système de centres de liaison	Autre	Aucun ou s.o.	Aucune donnée disponible
Albanie				•		
Algérie				•		
Allemagne	•					
Andorre						•
Angola					• <sup>3</sup>	
Argentine				•		
Australie				•		
Autriche					•	
Bahreïn				•		
Bélarus		•				
Belgique						•
Bhoutan				•		
Brésil	•					
Burkina Faso	•					
Burundi						•
Canada						•
Chili			•			
Chypre					•	
Comores	•					
Congo						•
Costa Rica				•		
Croatie						
Danemark		•				
Djibouti		•				
Égypte						•
Émirats arabes unis			•			
Équateur				•		
Espagne						•
Fédération de Russie			•			
Fidji	•		•			
Finlande					•	

<sup>3</sup> Au moment de la reddition des réponses, un mécanisme parlementaire était en cours d'établissement en Angola (et n'était donc pas encore opérationnel).

Pays	Organe parlementaire (commission, sous-commission)	Groupe ou réseau informel (réseau parlementaire, forum, groupe de travail)	Système de centres de liaison	Autre	Aucun ou s.o.	Aucune donnée disponible
France		•				
Grèce						•
Guinée		•				
Hongrie				•		
Inde						•
Indonésie	•					
Irlande					•	
Islande						•
Israël					• <sup>4</sup>	
Italie	•					
Jamaïque						•
Japon		•				
Jordanie						•
Kenya		•				
Koweït			•			
Lesotho	•					
Lettonie	•					
Liechtenstein						•
Macédoine du Nord						•
Madagascar						•
Malaisie					•	
Mali	•					
Malte					•	
Mexique	•					
Monténégro					•	
Namibie				• <sup>5</sup>		
Nouvelle-Zélande						•
Oman				•		
Pakistan				•		
Pays-Bas						•
Pérou					•	
Pologne						•
République centrafricaine					•	

<sup>4</sup> Au moment de la reddition des réponses, un mécanisme parlementaire était en cours d'établissement par le Parlement d'Israël.

<sup>5</sup> Au moment de la reddition des réponses, le Parlement de la Namibie prévoyait d'établir une commission/plate-forme sur les ODD.

<b>Pays</b>	<b>Organe parlementaire</b> (commission, sous-commission)	<b>Groupe ou réseau informel</b> (réseau parlementaire, forum, groupe de travail)	<b>Système de centres de liaison</b>	<b>Autre</b>	<b>Aucun ou s.o.</b>	<b>Aucune donnée disponible</b>
République démocratique du Congo						•
République tchèque	•					
Roumanie	•	•				
Royaume-Uni	•	•				
Saint-Marin						•
Sénégal				•		
Serbie		•				
Seychelles						•
Sierra Leone						•
Slovénie						•
Somalie						•
Soudan		•				
Sri Lanka	•					
Suède						•
Suisse	•	•				
Suriname				•		
Tanzanie		•				
Tchad	•					
Thaïlande	•					
Tunisie	•	•				
Ukraine		•				
Uruguay						•
Venezuela		•				
Zambie		•				
Zimbabwe	•					